

**EN DÉCEMBRE, ON FESTOIE EN FAMILLE**

## *Activité de Noël au Moulin des Pionniers*

**17 décembre 2021 de 18h à 20h30, gratuit pour tous!**

Jeux gonflables

Sucreries pour les enfants sur place

Cadeaux et tirages pour les enfants

Spectacle de cracheur de feu

Foyers extérieurs, musique et surprises



**N'OUBLIEZ PAS QUE LE PATINAGE LIBRE ET LE HOCKEY LIBRE  
SONT GRATUITS POUR TOUS.**



**CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK DU COMPLEXE SPORTIF DE LA DORÉ  
OU COMPOSEZ LE 418-256-3545 POSTE 2226  
POUR L'HORAIRE D'OUVERTURE ET  
LES NORMES SANITAIRES À RESPECTER**

# MOULIN DES PIONNIERS



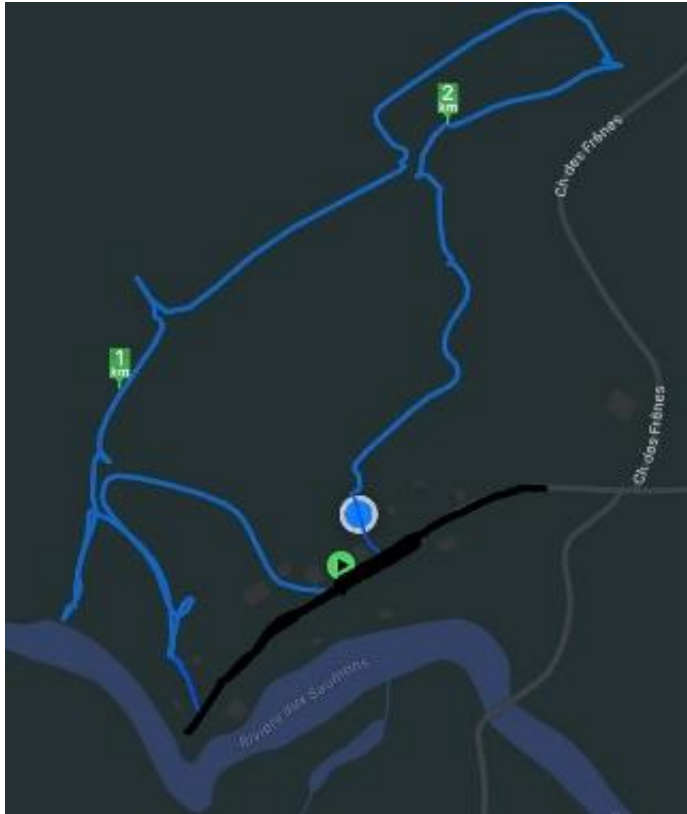
Prendre note que pour la saison hivernale, le site sera accessible pour le ski de fond, la raquette et la glissade.



Le **SEUL STATIONNEMENT AUTORISÉ** SERA CELUI SITUÉ PRÈS DE L'ACCUEIL.



**Le stationnement à d'autres endroits que sur le stationnement autorisé EST INTERDIT,**  
sauf exception pour les locations de chalet qui ont leur stationnement respectif.



## NOUVEAU SENTIER DE RAQUETTES

Sous peu, un nouveau sentier de raquettes d'environ 2.5 km sera accessible. Suivez les indications une fois sur le site.

## PISTE DE SKI DE FOND

Le départ du sentier de ski de fond sera au même endroit mais le stationnement devra être au bâtiment d'accueil.

Sentier de ski de fond	
Corporation moulin des Pionniers	
<b>Légende</b>	
Stationnement	
Raquette	
Ski de fond	
Chaussée	
Cours de rivière	
<b>Niveau de difficulté</b>	
Diff. de 1 à 3 km - Altitude : 200 km	
Non facile	
Longueur totale de la piste : 6,2 km	
Longueur totale de la piste aller-retour : 12,4 km	
Département de la Région de la Capitale-Nord	
Date de : 2020	



## FESTIVAL PRE-NOVICE LES 19 ET 20 FEVRIER 2022

Le comité organisateur du Festival Pré-Novice de La Doré est à la recherche de bénévoles pour compléter le comité et de bénévoles durant la fin de semaine de l'événement les 19 et 20 février 2022.

(Postes disponibles : accueil, inscription, gestion des chambres, mascotte, glace et but.)



### INFORMATION EAU POTABLE

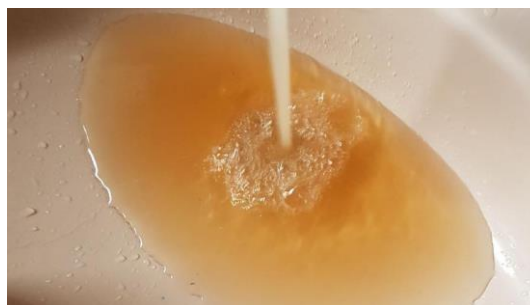
La Municipalité tient à vous informer qu'elle a mis en marche le nouveau puits d'eau potable depuis environ deux semaines.

Cela occasionne donc des ajustements des paramètres pour le traitement de l'eau potable et des ajustements pour les niveaux de chlore et de fer. Ces derniers peuvent varier et créer des **odeurs, une couleur et un goût différents** selon les paramètres utilisés. De plus, l'eau provenant du nouveau puits est plus ferreuse ce qui engendre une surutilisation du système de filtrage.

N'ayez aucune crainte, **l'eau est potable** et sans danger même si elle présente des caractéristiques différentes. Les employés municipaux surveillent les taux de chlore et de fer présents dans l'eau potable régulièrement. Ils travaillent à minimiser les impacts sur la population.

Nous sommes désolés des inconvénients.

Merci de votre compréhension.



### DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE, L'ACCÈS À LA PISTE CYCLABLE EST INTERDITE.

### IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'Y CIRCULER AVEC DES VÉHICULES À MOTEUR.

**En janvier, recyclez votre arbre naturel!**  
Points de dépôt : [www.afsaglac.com](http://www.afsaglac.com)

**Saviez-vous que?**  
La vie utile d'un sapin artificiel est d'approximativement **7 ans.**  
Comme il n'est pas recyclable, il sera destiné à l'enfouissement et prendra plus de **200 ans** pour se dégrader.

**Offrir une 2<sup>e</sup> vie à mon sapin, avec Sapin du bon sens!**  
Apportez votre arbre de Noël naturel dans un des points de dépôt où il sera valorisé!

Ecocentres

ASSOCIATION FORESTIÈRE RÉGIONALE DE LA DORÉ  
[www.afsaglac.com](http://www.afsaglac.com)

Saguenay

M.E.C. DU FORT-DU-SAGUENAY

RMR





## **FINANCES**

**DÉPENSES** ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de novembre 2021 pour un montant de 148 037.30\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

### **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

- Afin de se conformer à la Loi 49, il est maintenant nécessaire de créer une réserve financière pour les dépenses reliées aux élections municipales. Une telle réserve a été créée avec une affectation de 9 000\$ pour 2022 et un ajout de 2 000\$ par année à compter de 2023.
- Le contrat pour la fourrière municipale avec le Refuge animal a été renouvelé à compter du 1<sup>e</sup> janvier 2022 pour une somme de 6 839.78\$, plus les taxes applicables. Le prix des licences de chien pour 2022 demeure à 21\$ par animal.
- Les travaux de réfection du chemin des Pionniers sont complétés et sont à la satisfaction du surveillant des travaux. La Municipalité a donc autorisé le paiement du décompte progressif #2 (293 784.68) et de 2.5% de la retenue (26 714.06).
- La Municipalité ne dispose plus que de quelques terrains pour des constructions neuves. Elle a donc approuvé l'achat d'un terrain de maison-mobile devenu vacant.
- Les membres du conseil ont approuvé une publicité de 150\$ dans l'album des finissants de la Polyvalente des Quatre-Vents.
- La Municipalité a autorisé une participation financière de 250\$ pour la Guignolée 2021.
- L'Office municipal d'habitation de La Doré a présenté un budget révisé pour 2021. Ce dernier a été approuvé et engendrera une dépense de 273\$ de plus que prévue.

### **GESTION MUNICIPALE**

- Un avis de motion a été adopté indiquant que, lors de la séance ajournée du 13 décembre prochain, le règlement déterminant les taux de taxation 2022 sera adopté.

- En 2021, la Commission municipale a audité toutes les municipalités du Québec pour savoir si leur procédure d'acceptation de leur budget 2021 et de leur programme triennal d'immobilisations était conforme. La Municipalité a déposé les rapports de ces audits.
- La Municipalité a accepté les travaux réalisés sur la rue des Érables et en a informé le ministère des Transports afin de recevoir une subvention de 32 000\$ relié à ce projet.
- La directrice générale a informé les membres du conseil que toutes les conseillères et tous les conseillers élus ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires. Elle les a également informé qu'aucune déclaration de don, marque d'hospitalité ou avantage reçu par les membres du conseil n'a été déclarée pour 2021.
- À la demande du Conseil de la Fabrique, le conseil municipal a décidé d'assurer la gestion de la location de la salle de la Fabrique, située au sous-sol de l'église. La Municipalité conservera les recettes de location et assumera l'entretien de la salle. La Fabrique et la Pastorale auront accès gratuitement à la salle.
- Une demande d'aide financière de 25 000\$ sera transmise dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons Aînés du gouvernement du Canada afin de permettre l'implantation de bancs et tables avec toit dans les secteurs du jardin communautaire et du nouveau terrain de tennis/pickelball.
- Un règlement modifiant le règlement de zonage municipal afin de se conformer au schéma d'aménagement de la MRC Domaine-du-Roy et, également, de modifier les dimensions minimales des bâtisses acceptées dans certaines zones est en processus d'acceptation. Si vous désirez en savoir plus, présentez-vous à l'assemblée publique de consultation le 21 décembre prochain à 13h00 au bureau municipal.
- Une motion de remerciements aux Loups au Volant a été unanimement adoptée pour leur participation financière dans le projet d'implantation du nouveau terrain de tennis/pickleball.



## COMMUNAUTAIRE

### CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2022

Les membres du conseil municipal ont accepté le calendrier des séances régulières pour 2022:

lundi, 24 janvier	lundi, 14 février
lundi, 7 mars	lundi, 4 avril
lundi, 2 mai	lundi, 6 juin
lundi, 11 juillet	lundi, 22 août
lundi, 12 septembre	lundi, 17 octobre
lundi, 7 novembre	lundi, 5 décembre

Les séances régulières débutent à 20h.

### ATTENTION ATTENTION

**Veillez SVP placez vos poubelles sur votre propriété afin de ne pas nuire au déneigement et d'éviter des bris à vos bacs.  
Merci de votre collaboration**

### BONNE NOUVELLE BONNE NOUVELLE

Le Comité d'entraide de La Doré a reçu des bonnes nouvelles. Il recevra de l'aide financière de la part de la députée Nancy Guillemette (1 000\$), de la part du Comité local en sécurité alimentaire (1 000\$) et de la Municipalité (250\$).

Il sera donc en mesure de donner plus de paniers de Noël.

Vous pouvez toujours contribuer dans les commerces participants.

Vous voulez un panier? N'hésitez pas à donner votre nom au 418-256-3246.

Source : Le Comité d'entraide de La Doré

### HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera **fermé** du  
**24 décembre 2021 au**  
**3 janvier 2022 (inclusivement).**  
**Urgence seulement 418-618-1508.**

ADOPTION DU BUDGET ET DES TAUX DE TAXATION 2022, LE 13 DECEMBRE A 20H A LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE.

BIENVENUE A TOUS

## MÉMO DU MAIRE

Bonjour Citoyens et Citoyennes,

Après seulement un (1) mois comme maire, je dois vous dire que je trouve mon nouveau travail excitant et avec beaucoup de nouveaux défis à relever.

Lors de mes premières visites au bureau municipal, il m'a été conseillé de faire la visite des équipements et des services offerts par la Municipalité. Surtout, il m'a été mentionné que la première priorité était le service d'eau potable, suivi de près par le service d'égout, de la voirie, etc. Donc, avec la situation que vous connaissez à propos de l'eau présentement, je vais faire de mon mieux pour expliquer ce qui se passe.

**Premièrement, si l'eau ne serait pas potable, vous en seriez informés immédiatement.**

Avec la connexion du nouveau puits 1b récemment, le système de filtration a de la difficulté avec le haut taux de fer présent dans l'eau puisée et cela occasionne de l'eau jaune. Soyez assurés que nous sommes conscients de cette situation et que le dossier est étudié par des experts afin de régler cette situation le plus rapidement possible. Mais pour l'instant, c'est difficile de dire quand cette situation sera sous contrôle. Nous vous tiendrons informer des développements.

**Je tiens tout de même à souhaiter à tous, un joyeux temps des Fêtes.**

Ghislain Laprise,  
Maire

**Le Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré demande à toute la population de S'ASSURER QUE LEUR ADRESSE EST BIEN INDIQUÉE SUR LA MAISON, QU'ELLE EST VISIBLE ET BIEN ÉCLAIRÉE afin d'aider les services d'urgence à trouver votre résidence en cas de besoin.**

**DANS UNE SITUATION D'URGENCE, TOUTES LES MINUTES COMPTENT.**



# AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

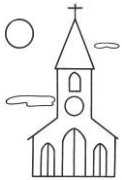
AVIS PUBLIC est donné que:

Lors d'une séance tenue le 6 décembre 2021, le conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement de modification numéro 2021-008 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Domaine-du-Roy modifié par le règlement numéro 283-2021 et à apporter d'autres modifications ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 21 décembre 2021, à 13h à la salle multifonctionnelle de l'église de La Doré. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2021-008 peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Localisation de la zone visée : Ensemble du territoire



### INFORMATIONS AUX PAROISSIENS(NES) DÉCEMBRE 2021

Voici un aperçu de l'horaire des célébrations pour le mois de décembre 2021 et janvier 2022 à l'église dès 11h00 :

Dimanche 12 déc. :	ADACE
Lundi 13 décembre. :	Célébration du pardon (19h)
Dimanche 19 déc. :	MESSE
Vendredi 24 déc :	MESSE DE NOËL (21h)
Dimanche 2 janv 2022	ADACE

Le bureau de la Fabrique sera fermé du **23 décembre au 5 janvier 2022** pour la période des Fêtes. Vous pouvez en tout temps laisser votre message sur le répondeur. Merci de votre collaboration!

Lors de l'assemblée des paroissiens le 5 décembre dernier, Mme Lydiane Laprise et M. Gilles Tremblay ont été élus marguillier(ère) pour un mandat de trois (3) ans. Félicitations à vous deux et bienvenus dans le Conseil de la Fabrique.

Un gros MERCI à MM. Clément Bélanger et Jacques Dubois pour leur disponibilité et leur générosité, nous quittant après un mandat de 3 ans bien rempli. Ce fût un plaisir de travailler avec vous.

Profitant de Noël, à l'aube d'une nouvelle année, nous voulons vous souhaiter santé, bonheur et prospérité!

Votre conseil de Fabrique



